

DEPARTEMENT

Séance du 7 octobre 2025

**BOUCHES DU RHONE**

L'an deux mille vingt cinq et le sept octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur GESLIN Laurent, maire.**

**Nombre de membres**  
afférents au  
conseil municipal :  
En exercice : 15

**Présents :** Monsieur VILLERMY Jean-Louis, Madame BERTRAND Sylvie, Monsieur DELLA SANTINA Patrick, Madame BAYEUL Julie, adjoints au maire.  
Madame BRETON Magali et Messieurs RAMILSON Gilles, GESLIN Arnaud.

Qui ont pris part  
à la délibération : 8

**Absents excusés :** Mesdames FONTAINE Véronique, BAZIN Natacha, HUGLY Daniela, METIFIOT Babette et Messieurs PAFUNDI Tony, EYNAUD Éric, PORTE Florian.

**Date de la convocation :**  
1<sup>er</sup> octobre 2025

**A été nommé secrétaire de séance : Madame BERTRAND Sylvie**

**Date d'affichage :**

**Objet de la délibération : Acceptation d'un don**

Monsieur le maire informe l'assemblée du souhait de l'artiste BEHERT de faire don à la commune d'une de ses toiles représentant l'hôtel de ville de Mas Blanc des Alpilles dont le titre est MBA 25 d'une valeur estimée à 700,00 €.

Monsieur le maire propose d'accepter le don en nature du tableau non grevé de conditions ou de charges.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le maire et après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'accepter le don en nature du tableau MBA 25 de l'artiste BEHERT non grevé de conditions ou de charges.

**APPROUVE** l'entrée de ce tableau dans l'inventaire communal par opérations d'ordre budgétaires au chapitre 041.

Vote : - Pour – 8 voix      - Contre – 0 voix      - Abstentions – 0 voix

Pour copie conforme au registre des délibérations  
Le Maire, Laurent GESLIN

Ont signé les membres présents



2025 54

Accusé de réception en préfecture  
013-211300579-20251007-2025-54-DE  
Date de réception préfecture : 10/10/2025